

DSPP ENFANTS

DISPOSITIF DE SOINS PARTAGÉS
EN PSYCHIATRIE DE L'ENFANT
ET DE L'ADOLESCENT
DE L'HÉRAULT



Mettre en place, pour des patients âgés de 6 à 18 ans présentant des souffrances psychiques ou des troubles psychopathologiques émotionnels aigus peu sévères, un dispositif apprenant basé sur des pratiques collaboratives permettant aux médecins traitants (médecins généralistes ou pédiatres libéraux) une évaluation rapide par l'équipe du dispositif et un bilan et une prise en charge psychologique le cas échéant, ou l'orientation dans les meilleurs délais vers un suivi spécialisé

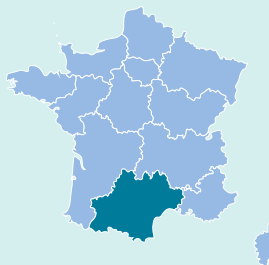


Porteurs du projet :

CHU Montpellier et URPS médecins

Partenaires :

Médecins généralistes, pédiatres, psychiatres, orthophonistes, psychomotriciens, psychologues, CPTS Cœur d'Hérault, Occitadys



OCCITANIE
(34)



Durée :
5 ans



Fonds pour l'innovation du
système de santé (FISS) :
798,17 K€

Fonds d'intervention
régional (FIR) :
245 K€



1.185 enfants et adolescents
âgés de 6 à 18 ans



Publié au Recueil des
Actes Administratifs
le 14/09/2021



Financement complémentaire
et partiellement substitutif :
4 forfaits à la séquence de soins
permettant des prestations
de consultation spécialisée,
d'évaluation et d'orientation,
de soins et de coordination

Art.
51

Innovation

En santé